

## **Poste à profil : une animation très profilée**

*La DGCCRF privilégie encore un peu plus les postes à profil, en l'espèce pour un poste d'animation régionale. En toute discrétion...*

*Silence, on tourne ! (la page des mutations et affectations « à l'ancienne »)*

### **Les soi-disant préalables à la mise en place d'un poste à profil : expertise et sujétions particulière**

**Solidaires CCRF & SCL** avait déjà interpellé la DG à l'occasion de la conférence téléphonique du 21 avril 2020, concernant un poste d'Inspecteur-trice bi-départemental Mayenne-Sarthe, et ce malgré la présence de collègues sur le tableau de mutation.

**Solidaires** avait alors fait part de son opposition à cette fiche de poste. Pour la DG, l'appel à candidature était justifié par l'expertise particulière pour ce poste (bien que la filière lait ne se cantonne pas à ces deux départements !) et à la contrainte de la bi-départementalité. Elle avait même invoqué l'argument de la transparence !

### **La réalité : y'a pas de règle !**

La fiche de poste de chargé(e) de l'animation régionale des enquêtes pour les produits non alimentaires au sein de la DIRECCTE AURA publiée sur Géci le 2 juin semble pourtant tout ce qu'il y a de plus banal au sein de la DGCCRF, à tout le moins au vu de la description des fonctions exercées : proposer des TN et TR dans la cadre du PNE (on le sait, l'élaboration de TN fait partie du quotidien des Pôles C), participer à la préparation du programme régional d'enquêtes, élaborer des fiches récapitulatives des TN; suivre l'exécution des TN/TR ; rédiger les comptes rendus régionaux de tâches programmées, proposer, organiser et animer des JTR en partenariat avec les RTR lorsqu'il y en a, apporter un appui technique aux DD, et participer au GRP.

Bref, une fiche de poste classique pour un rôle d'animation régionale, un peu « grandiloquent », mais pas extraordinaire. Peu prisés des enquêtrices et enquêteurs, les postes d'animation étaient d'ailleurs parfois dévolus aux sorties de stage ou aux dernier-es arrivé-es.

Et c'est là que la pilule est dure à avaler : si le tableau a bien été exploité pour le Pôle C AURA, aucune demande n'a été faite pour les sorties de stage.

La fiche de poste ainsi proposée constitue un dangereux précédent, et un pas de plus pour la généralisation des mobilités en mode « bourse à l'emploi », qui n'offrent que pas ou très peu de garanties aux agent-es. Si le poste ne vous plait pas (vous avez demandé un poste pour sa localisation géographique, mais il se révèle pénible<sup>1</sup> ou particulièrement ingrat, par exemple), la hiérarchie pourra toujours mettre en avant votre « choix », et imposer des obligations de durée allongées...

Bref, pour **Solidaires CCRF & SCL**, c'est plus que jamais NON A LA GENERALISATION DES POSTES A PROFIL !!!

---

<sup>1</sup> Pour le CNRP, par exemple, l'administration estime que les collègues doivent être motivé-es par leur appétence pour le poste, pas pour la localisation...